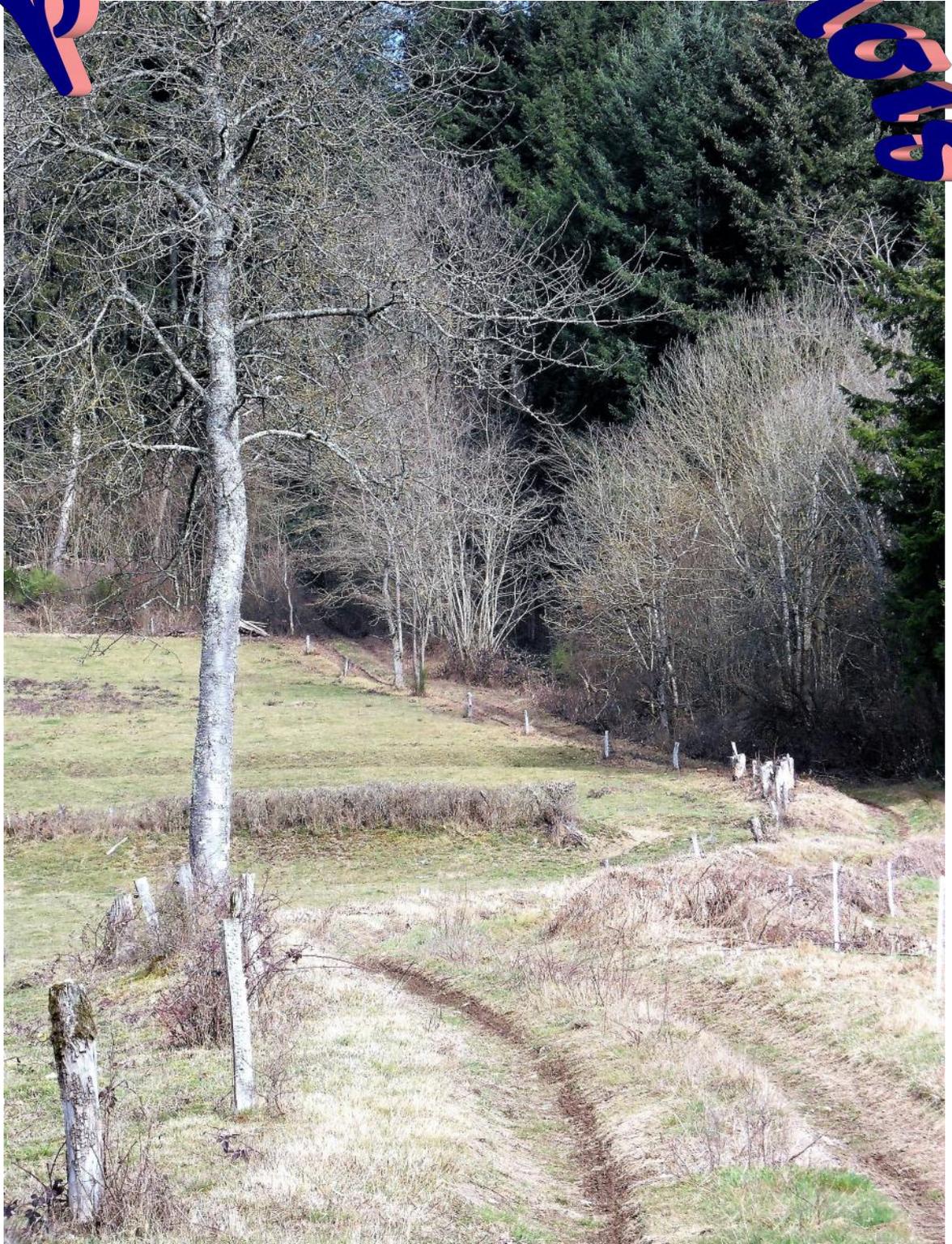




**Le**

**petit Lucenais**

Site web : [www.lucenay71.fr](http://www.lucenay71.fr)  
@ [communedelucenayleveque](https://www.facebook.com/communedelucenayleveque)



**Bulletin Municipal - N° 44 - Décembre 2020**



Chères lucenoises, chers lucenois,

A l'aube d'une nouvelle année, le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter, à vous et vos familles, leurs vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.

Depuis mars dernier, la crise sanitaire a bousculé le quotidien de chacun. Les textes officiels s'enchaînent et les changements sont fréquents : le virus, nommé Covid-19, est le maître des horloges ... Et, au-delà du confinement, on nous demandera encore des efforts, même si l'arrivée d'un vaccin se profile dans les mois à venir. Néanmoins, à Lucenay, nous avons la chance d'avoir de grands espaces qui rendent ces périodes difficiles beaucoup plus tolérables.

Dans ce contexte sanitaire, la solidarité joue au maximum. Du simple coup de fil pour prendre des nouvelles d'un parent, aux courses pour un voisin, nous préservons le lien avec les personnes les plus fragiles. Nous découvrons pour certains, ou redécouvrons pour d'autres, l'effort collectif à l'individualisme forcené. Espérons que la sortie de cette pandémie ne mettra pas fin à cette nouvelle façon de « vivre ensemble ».



Espérons aussi que le regain d'intérêt pour les circuits-courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise. Le tsunami provoqué par ce coronavirus nous fait prendre conscience qu'une économie plus locale, plus respectueuse de l'environnement, plus responsable, plus solide est une voie fondamentale vers une vie meilleure.



En cette période difficile pour nous tous, je vous souhaite courage, patience et positivisme. Respectons les gestes-barrières (ce n'est pas le virus qui se déplace, c'est nous qui le déplaçons). Appliquons la stratégie préconisée : « Tester - Alerter - Protéger ». Regardons devant, arrêtons la sinistrose des médias, et faisons confiance à ce monde qui change.

Je souhaite courage à nos associations qui cette année ont été privées d'activités : « Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs ! ».

Je tiens à remercier les agents communaux, qui sont restés présents durant les périodes de confinement, et qui, chaque jour, continuent leur travail tout en préservant leur santé et la vôtre.

Je remercie également les adjoints et les conseillers municipaux qui, autour de moi, sont pleinement engagés. Des travaux ont été réalisés, et d'autres sont déjà envisagés pour que 2021 les voit se concrétiser. L'équipe municipale travaille dans un esprit constructif au service de l'intérêt des lucenois qui peuvent compter sur son écoute et son soutien.

Même si elles seront particulières, passez de bonnes fêtes de fin d'année, avec attention et précaution. Prenez-soin de vous et de vos proches.

Avec mon dévouement,  
Françoise Duriau



**Marguerite Chevalier : « C'était un jour de juin 1940, j'avais 11 ans... »**

De retour du village à bicyclette, mes deux oncles, Auguste Léger et Léon Chevalier, rencontrèrent, au niveau du château de *Visigneux*, trois grands chars tirés par des chevaux, et près de cinquante personnes, de tous âges. Ils arrivaient par *Les Grands Jours* et marchaient en direction de *Lucenay L'Evêque*. Ils étaient partis d'*Arnay-le-Duc*, avaient quitté précipitamment leurs maisons devant les chars allemands qui étaient entrés dans la ville. Ces familles avaient traversé *Marcheseuil*, puis *Manlay*, parcourant ainsi une vingtaine de kilomètres. Sachant qu'une autre compagnie allemande occupait *Lucenay*, mes deux oncles leur proposèrent de passer quelques jours à la ferme de *Visigneux*, chez la famille Chevalier.



Roger et Elise, mes parents, les accueillirent chaleureusement, logèrent les enfants dans notre maison et installèrent les adultes dans la grange. Je me souviens de ce meunier arnétois qui avait apporté ses sacs de farine : je n'avais jamais vu le four à pain de mes parents autant fonctionner ! Ils restèrent huit jours à la ferme. Puis, de retour d'*Arnay-le-Duc*, leur éclaircur annonça le départ de l'ennemi. Nos hôtes reprirent la route, dans le sens inverse, et regagnèrent leur foyer. On sut plus tard que des maisons avaient été détruites et qu'un obus avait traversé deux maisons mitoyennes.

Nous avons gardé contact avec eux, et sommes devenus amis, notamment avec la famille Allyot ».

**Georges Demeusoy : « J'ai toujours fait des sottises ! ... »**



Chaque dimanche matin, Jean-Marie Lagorgette, cantonnier et garde champêtre, venait à la sortie de la messe, et avec son tambour lançait un « Avis à la population, il est porté à la connaissance des lucenois ... ». Ce monsieur aux grandes moustaches n'aimait pas les calotins. Un jour d'automne 1944, dans ma 10<sup>ème</sup> année, alors que je traversais la place pour me rendre à l'école, située au N°26 route de Saulieu, je le vis, perché dans un tilleul, occupé à tailler les branches. A mon « Bonjour m'sieur », il répliqua « Encore un qui va à l'école des curés ». Vexé, je retirais l'échelle, laissant cet homme reclus dans son arbre. Je pris alors mes jambes à mon cou et me réfugia dans ma classe dirigée par Monsieur Maurice Boudin. Assis à mon bureau d'écolier, je vis, surgir de nulle part, mon prisonnier s'entretenant avec mon instituteur. Depuis son arbre, il avait interpellé Pierre Meunier, coiffeur au N°10 place de la mairie, et lui avait demandé de replacer l'échelle. La punition tomba : je devais faire des tours de cour pendant 15 jours !

Certains après-midis, après la classe, avec mon copain Jean Braco, nous sonnions à toutes les portes. Lorsque la sonnette était trop haute, il montait sur mes épaules. Ce qui rendait la besogne plus compliquée et plus incommode pour s'enfuir ! Quelquefois, la tournée se terminait par un bon coup de pied dans les fesses donné par l'occupant agacé !

J'adorais éteindre la lumière chez le cordonnier Charles Mayer, au N°8 route de Saulieu, pendant qu'il clouait la semelle d'un godillot. Dans l'obscurité, le marteau finissait sur ses doigts. Un juron retentissait dans l'atelier, et moi je repartais en courant, amusé et fier de mon exploit ! »

Si j'ai quelquefois un semblant de regret d'avoir été aussi polisson, je suis heureux d'habiter un village qui à mes yeux est le plus beau du monde avec des lucenois toujours aussi sympathiques ».

*Françoise Duriau*

# LA RENTREE SCOLAIRE 2020 / 2021

RPI Lucenay, Chissey, Reclesne : Nombre d'élèves : 60....

## Lucenay :

- Mme Hof Liliane Directrice : 22 élèves ( 6 PS , 7 MS , 9 GS )
- Mme Jacot Cindy : 18 élèves ( 7 CP, 8 CE1, 3 CE2 ) Mme Goujon Sophie : AESH ( aide à la vie scolaire )

## Chissey :

- Mme Pierre Julie : 20 élèves ( 6 CE2, 8 CM1, 6 CM2 )



Brigitte Marache **ATSEM en maternelle et surveillante à la cantine.**

**Surveillance du bus et cantine :** Brigitte Loison

**Surveillance de la salle de cantine pour les élèves de Chissey :** Marie-Elisabeth Labille et Lise Labille.

**Surveillance de la garderie :** Martine Guillaumot, Lise Labille



La Cantine



## **Cantinière :**

Mireille Vaccaro.

## **Le Transport**

Le service de bus est assuré par les cars Labruyère d'Autun.

**Chauffeur :** Ludovic Pingaud



Martine Perrette

## "M" de MARIE

Le dimanche 12 juillet 2020, un pèlerinage en calèche a fait une halte à Notre Dame du Morvan.

Cette calèche tirée par un cheval, transportait une statue de Notre Dame, partie de La Salette pour rejoindre en marchant, le sanctuaire de Pellevoisin le 12 septembre.

Veillée à la paroisse et départ le lendemain....



## Le concert TUTTI jeunes talents

Piloté par François TILLEROT, une quinzaine de jeunes de 13 à 17 ans, passionnés de musique, ont passé une semaine de vacances à Lucenay-l'évêque.

La plupart de ces jeunes sont membres de l'Orchestre national des Petites Mains Symphoniques.

Enthusiastes et animés par la volonté de partager leur passion pour leurs instruments et leur musique, ils ont construit un programme inédit nous faisant voyager des compositeurs du 16<sup>e</sup> siècle à nos jours... Tout cela dirigé entièrement par des jeunes, avec une originalité dans le répertoire qui reflète leur curiosité musicale.



C'est ainsi qu'ils nous ont offert, le vendredi 31 juillet 2020 en soirée, deux représentations en l'église de Notre Dame du Morvan.

**Merci encore à eux pour leur prestation.**



## Défilé de Tracteurs

Le samedi 01 août 2020, un défilé de vieux tracteurs, venant de Ménessaire et se rendant à Manlay, s'est arrêté sur la place du bourg pour faire une pause mécanique et permettre aux conducteurs de se désaltérer à l'ombre.....



## LA BANNIERE

Amis randonneurs...

lors de vos sorties, si vous utilisez le chemin de la Bannière, reliant Lucenay L'Evêque à Fretoy, vous êtes invités par le propriétaire de la résidence "la Bannière" à faire une pause pour vous désaltérer ou souffler un peu, au niveau de sa demeure où il a aménagé à l'extérieur, un petit coin bucolique où coule une source....

## Visite du Sénateur Marie MERCIER

Ce lundi 17 août après-midi, Madame Marie MERCIER, Sénateur de Saône et Loire, a rendu visite aux élus de Lucenay L'Evêque et a échangé avec eux sur plusieurs sujets, tout en répondant à leurs questions.



## Le Rallye Sud Morvan

Le 49<sup>ème</sup> Rallye Autun Sud Morvan "La Châtaigne", organisé par l'ASA Morvan s'est déroulé sur notre commune le samedi 22 et le dimanche 23 août.



Spéciales départ de Sommant, arrivée à Lucenay route de Cussy (9.6 km)  
Spéciales départ de Lucenay à Visigneux, arrivée à Savilly (13.4 km)

## Clips Vidéo de la Commune

La Commune de Lucenay L'Evêque après avoir établi un cahier des charges, a fait réaliser deux clips vidéos, d'une minute, pour présenter et promouvoir notre village à l'extérieur.

Pour ce faire, plusieurs survols du bourg ont été effectués par un drone, piloté par Adrien Segond, muni de toutes les autorisations nécessaires.

Le montage de ces vidéos a ensuite été confié à Dimitri Perrette et David Da Graça qui ont fourni deux versions.

La musique accompagnant ces clips, est une suite bourguignonne, airs traditionnels, arrangée par François Tillerot et interprétée par l'orchestre Tutti Jeunes Talents.



Le premier de ces clips, sélectionné par le Conseil, a été projeté lors de la foire d'Autun, participant au jeu intitulé CCGame.

Les deux vidéos ont été mises en ligne sur la page facebook de la commune.

**Encore un grand merci à tous les participants qui ont permis la réalisation de ce projet.**

Bernard Baudrier

# Pêle-mêle de Nouvelles

## Semaine du goût et Halloween



Durant la semaine du goût, les enfants du RPI, dans le cadre d'un projet d'école, ont pu profiter de la présence de professionnels locaux de l'alimentation. C'est ainsi que Ellen et Menno Schmidt de "La Roseraie", Marc Weber du "Bistrot", Rafaëla et Eric Marillier (Fruits et Légumes), Clément Koenig (Apiculteur) ont pu présenter leur activité et les initier à la dégustation.



Pour couronner cette semaine et avant de partir en vacances, les enfants de l'école de Lucenay ont défilé dans le bourg, déguisés en la circonstance pour fêter Halloween.



## Le 11 novembre

Suivant les directives reçues du Préfet de Saône et Loire, une cérémonie sans public s'est déroulée le matin au monument aux morts de la commune, dans le respect strict des gestes barrières et de la distance entre les quelques élus participants.

Françoise DURIAU, Maire de la commune, a procédé à la lecture du message traditionnel du 11 novembre et au dépôt de gerbe.

## Repas des Aînés et colis de Noël

Crise sanitaire oblige, pour respecter les obligations imposées et prendre soin de la santé de nos anciens, le traditionnel repas des aînés offert par la Commune a été annulé et converti d'office en colis de Noël.

Les membres du Comité d'Action Sociale de la Commune et quelques bénévoles prépareront et distribueront à domicile quelques 70 colis (40 pour les hommes et 30 pour les femmes).



## Infos Diverses

Bernard Baudrier

- **"Achetez en Autunois"** : <https://www.achetezenautunois.fr>

Place de marché local pour les commerçants, artisans et producteurs de la Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan.

Pour les professionnels, sur la page d'accueil, cliquer sur "Comment vendre sur achetezenautunois".

- **"J'aime mon territoire"** : <https://jaimemonterritoire-ca.fr>

Plateforme pour favoriser le lien social et dynamiser le commerce local.

Pour les professionnels, dans la rubrique "Commerçants et Artisans" cliquer sur "Référencer un commerce ou un artisan".

Françoise Duriau

J'étais ...

Un funambule tenu par des fils  
Qui jouait avec les mots  
Entre les gouttes d'eau

J'étais ...

Un funambule tenu par des couleurs  
Par les lueurs du ciel  
Qui errait entre les nuages et le  
soleil

J'étais ...

Un funambule tenu par des mystères  
Par des histoires d'hier  
Par des histoires de  
Funambule

Aurélye Perrette

**Rappel :**

prêt de livres gratuit,  
les mercredis et  
samedis de 10h à 12h.

**Contact :**

03 85 82 69 57



La bibliothèque St Hubert lance un appel aux bénévoles.

Si vous aimez les livres, le contact avec le public, et que vous disposez d'un peu de temps, vous pouvez certainement participer à son fonctionnement pour le plaisir des nombreux lecteurs.

Bernard Baudrier

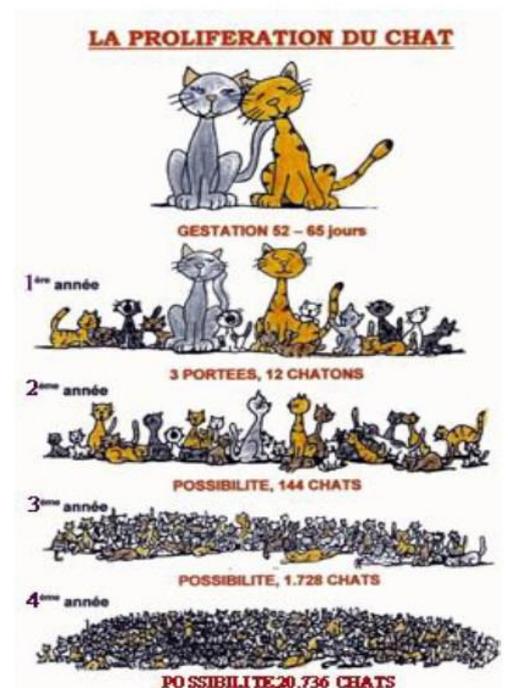
## Surpopulation féline, une solution responsable : la stérilisation

Il est très agréable de voir des petits chatons grandir et se développer petit à petit, mais... et après ? Prendre le risque d'augmenter le nombre de chats, réduits à une vie misérable dans la rue, abandonnés, euthanasiés ... est-ce vraiment si merveilleux ?

Les chats se reproduisent de manière exponentielle : un couple de chats peut avoir jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans ! Et cette prolifération féline engendre des conséquences néfastes, comme une surpopulation de chats errants et donc des problèmes sanitaires et de voisinage, ainsi qu'une saturation dans les refuges...

Il existe pourtant une solution plus pérenne, plus efficace et surtout plus humaine de contrôler les naissances de chatons : la **stérilisation**. Ce geste citoyen est plus qu'une nécessité, c'est un acte de protection animale, c'est participer à rompre le cycle de l'abandon des animaux. Sans compter que la stérilisation comporte beaucoup d'avantages : 75% des personnes ayant eu une portée regrettent de ne pas avoir stérilisé leur animal !

Détenir un animal apporte beaucoup de satisfactions et de bienfaits, mais comporte aussi des devoirs : soyons responsables, l'identification est obligatoire et la stérilisation est préventive contre les abandons et les atteintes au bien-être animal (coût de l'opération de 70€ à 100€ pour un mâle et de 90€ à 140€ pour une femelle).



Françoise Duriau

# Petite histoire à Lucenay

Les archives municipales recèlent des documents parmi lesquels on peut dénicher quelques petites histoires, griefs entres villageois, règlement de compte épistolaire et autres précieux témoignages locaux des troubles sociaux qui accompagnent les changements de régime, bref, de la vie à Lucenay il y a bien longtemps. Par exemple, classée dans le carton dédié aux affaires paroissiales, cette passe d'arme entre Monsieur Chauveau de Quercize, Maire, et Monsieur Clair, curé.

Lucenay, l'an 1837, depuis sept ans la France vit sous le régime de la monarchie constitutionnelle instituée par Louis-Philippe d'Orléans en juillet 1830, depuis ce jour il est donc le premier Roi des Français et il le restera jusqu'en 1848. C'est cette période de l'histoire que l'on appelle aujourd'hui « La monarchie de juillet ».

Le 1<sup>er</sup> mai a été proclamé "jour de la fête du roi", à cette occasion les autorités civiles et militaires sont invitées à assister à un office religieux. Le Maire, chargé des invitations, soucieux d'organiser cet évènement avec le plus d'exactitude possible, fait demander par le garde champêtre à l'Abbé Clair, vicaire du village, l'horaire prévu pour l'office. Celui-ci rapporta que la cérémonie commencerait entre 7h et 8h mais au plus tard 8h ! Ci-fait, le Maire convoque ses notables pour 8h à la porte de l'église, à Morey.

C'est ainsi que de bon matin ce 1<sup>er</sup> Mai 1837 tout ce beau monde se retrouve face au porche de l'église de Morey n'attendant plus qu'une seule personne, et pas des moindres, le curé. L'assemblée patiente, un peu, beaucoup ... si bien qu'à 9h, n'ayant toujours pas de nouvelles de Monsieur le Curé, tout le monde décide de partir.

Le maire, furieux, prend alors la plume pour demander des explications à l'abbé ; **« Je remarque que toutes les fois qu'il s'agit de dire messe, chanter "te deum", ou réciter prières dans l'intérêt du gouvernement, vous y apporter des entraves, soit en retardant ou avançant l'heure des offices et que vous mettez de la répugnance à vous concerter avec l'autorité civile. »**



Eglise de Morey et son porche

La réponse de l'abbé ne s'est pas fait attendre et le jour même lui répond :

**« Monsieur, [...] vous me faites des leçons et même d'un ton assez sévère par réciprocité, je me permettrai de vous faire observer :**

**1° que jamais à dans aucun style, un ecclésiastique a été nommé fonctionnaire du gouvernement  
2° qu'il est de toute inexactitude, et je dois le dire, puisque vous me demandez une justification, de toute fausseté que je vous ai fait prévenir par le garde champêtre, que la messe serait dite au plus tard à 8 heures. Et d'ailleurs, monsieur, quoi ! Je vous ai fait prévenir par le garde champêtre, et je refuse de m'entendre avec l'autorité ? [...]** »

Entre le maire et l'abbé le torchon brûle, et cette histoire n'est en réalité pas la première entre les deux hommes, la municipalité a déjà reproché au vicaire d'avoir, sans aucune autorisation, fait remplacer du mobilier dans l'église ... bref, l'entente n'était déjà pas des plus cordiales .

Mais revenons en à notre affaire, où donc le curé était-il passé ce matin là ? Laisant ses ouailles en plan devant l'église. La réponse nous la trouvons dans un billet du 6 mai adressé à l'évêque d'Autun supérieur de l'abbé Clair, à qui le maire après avoir mené son enquête a écrit ces quelques mots : **« [...] le jour indiqué Mr Clair cru bien de conduire la procession aux Grands-Jours, but le plus éloigné des processions ordinaires et indiqué au prône de la veille, il la conduisit avec quelques uns jusqu'au pied de la Croix Varmont, limite du département de la Côte d'Or et au lieu de la ramener par le chemin ordinaire, comme il suivit la voie romaine en longeant le département de la Côte d'Or puis il revint par le chemin de Savilly en traversant des terres où jamais la procession n'était passée. Le trajet parcouru étant de 13 Kilomètres, l'abbé clair n'a pu rentrer à l'église qu'après dix heures ! [...]** »

A cette époque, les processions appelées rogations, étaient régulières, le prêtre passait dans les hameaux pour bénir les croix, afin d'assurer par une protection divine de bonnes récoltes de grains et de fourrage. Force est de constater que ce matin là, le curé a cru son ouvrage moins important qu'il ne l'a finalement été ... ou pas ...

Ludovic Chevalier

## Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT

La 4G est déjà largement déployée sur le territoire national. Ce déploiement permet de faire face à l'augmentation continue du nombre d'utilisateurs de l'internet mobile.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR), établissement public de l'Etat, a délivré plusieurs autorisations dans notre commune, notamment dans les bandes 700 MHz et/ou 800 MHz, aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G.

Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

**Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernés par ces perturbations.**

### Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

\* en se connectant sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) et en remplissant un formulaire de réclamation.

\* ou en téléphonant au 0970 818 818 (appel non surtaxé)

### Quels avantages apporte ce dispositif d'intervention ?

Ces démarches vont permettre d'établir un diagnostic par l'ANFR. Celle-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, l'antenniste devra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement du téléspectateur.

**Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.**

*Bernard Baudrier*

## BLASON et LOGO pour votre commune

Lors d'un conseil précédent, il avait été évoqué l'idée et le souhait de doter la commune d'un blason ou logo pour pouvoir affirmer son identité et prendre place ainsi sur les documents administratifs, papier en-tête, signature mail, carte de visite, communication numérique (site internet et réseaux sociaux), etc.

On peut trouver dans le JO du Sénat du 29/12/2016 quelques réponses aux questions posées par les Sénateurs : Le Ministre de l'Intérieur rappelle en effet que la loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale donne à la commune une souveraineté totale en matière d'armoiries et de blasons. Depuis lors "Aucune disposition législative réglementaire n'encadre spécifiquement les conditions dans lesquelles les communes arrêtent leurs signes distinctifs et notamment leurs blasons et armoiries. La détermination de ces signes relève donc du principe de libre administration des collectivités territoriales".

A une autre question : "La délibération du conseil municipal qui en accepte la composition est l'acte officiel par lequel le blason communal acquiert son existence légale..."

"Ces signes ou autres représentations graphiques s'en rapprochant peuvent être librement utilisés par les particuliers. Toutefois, leur utilisation ne doit pas avoir pour effet de créer une confusion dans l'esprit du public avec la commune concernée..."

Pour définir l'identité visuelle de la commune, il faut lister et sélectionner des symboles forts du territoire pour pouvoir donner une notion d'appartenance aux habitants qui vont s'identifier et se reconnaître.

On peut ainsi mélanger ces différents symboles, mais il reste extrêmement compliqué de tout raconter dans un logo de quelques centimètres carrés ! Il faut donc faire des choix, et arbitrer entre différentes vues, au cas par cas, car chaque projet peut donner vie à des blasons ou logotypes, bien différents.

Après un temps de réflexion et de conception, **plusieurs blasons et logos élaborés par des élus, ont été présentés lors du conseil du 24/11/2020** (7 blasons et 8 logos).

Faisant suite à un échange, **3 blasons et 3 logos ont été retenus pour des retouches et améliorations afin de satisfaire la majorité.**

C'est donc lors d'une prochaine séance que le conseil déterminera son choix définitif pour retenir 1 blason et 1 logo, qui n'auront pas la même finalité, mais qui devront représenter tous deux notre commune.



## ETAT - CIVIL

### DECES

**Madame Martine COULAND**

le 03/09/2020 à Autun (71), à l'âge de 73 ans

Nous avons également le regret de vous faire part du décès de :

**Monsieur François MAYRAND  
et de Madame GUEUCIER Huguette**  
(en résidence secondaire)

### NAISSANCE

**Margaux BONNAND ULTSCH**

le 13/08/2020 à Autun (71)

**Maélian GUINOT**

le 24/09/2020 à Dijon (21)

**Maloë ANDRE**

le 20/10/2020 à Autun (71)

### MARIAGE

**Aurore OUGIER et Guillaume LAVESVRE**  
le 03/10/2020 à Lucenay

## INFOS Commune :

1/ Le site web communal  
[www.lucenay71.fr](http://www.lucenay71.fr)

2/ La page facebook   
[@ communedelucenayleveque](https://www.facebook.com/communedelucenayleveque)

## Contact utile : INFO ENERGIE

Pour orienter les habitants dans leurs projets de rénovation ou de production d'énergie dans leur habitation...

**Espace Info Energie de Saône et Loire au CAUE 71**  
03 85 69 05 26 - [infoenergie@caue71.fr](mailto:infoenergie@caue71.fr)  
permanence hebdomadaire à Autun.

## Adressage Courrier



Cela fait maintenant plus de 2 ans, que Lucenay s'est doté de noms de rue et de numéros pour les habitations. Ceux-ci ont été mis en place en mai et juin 2018 sur l'ensemble de la commune.

Or trop de courriers comportent encore des adresses erronées ou incomplètes, obligeant les services de la Poste à prendre contact avec la Mairie pour pouvoir acheminer les plis ou colis. Pensez à utiliser votre nouvelle adresse complète, et pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à aviser vos organismes de ce changement.

## Collecte des ordures ménagères

### Rappel :

**N'oubliez pas qu'en raison des vendredis fériés 25/12 et 01/01/21, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera, les mercredis 23 et 30/12/20.**

A compter du 1er janvier 2021, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous les **VENDREDIS à partir de 5h00** sauf les jours fériés.

Les bacs ou sacs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 19h00.

## Collecte des encombrants

(mobilier et objets ménagers)

par l'association Emmaüs aura lieu uniquement sur inscription téléphonique :

**Le mardi 16 mars 2021 à partir de 7h30**

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès des Services Techniques de la CCGAM au **03 85 86 64 65**, 1 semaine avant la date de passage de l'association Emmaüs.

## TARIFS COMMUNAUX 2021

Les tarifs communaux pratiqués en 2020 sont reportés pour l'année 2021. Ils resteront donc inchangés.

## FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera **fermé du jeudi 24 au mercredi 30/12**. Il sera **ouvert le jeudi 31/12 au matin**.

*Un annuaire Lucenois (feuille A4) présentant les principaux renseignements utiles sur votre village est joint à ce bulletin...*

# SOMMAIRE



- 01 Page de garde bulletin n°44 - Décembre 2020
- 02 Voeux du Maire
- 03 Parole aux anciens : souvenirs d'enfance
- 04 La rentrée scolaire 2020 / 2021
- 05 "M" de Marie / Le concert TUTTI / La Bannière / Défilé de tracteurs
- 06 Visite du Sénateur / Le rallye Sud Morvan / Clips vidéo de la Commune
- 07 Semaine du goût et Halloween / Le 11 novembre / Colis de Noël / Infos diverses
- 08 Poème d'un jour / Appel aux bénévoles / Surpopulation féline : la stérilisation
- 09 Petite histoire à Lucenay
- 10 Déploiement de la 4 G : interférences / Blason et logo pour votre Commune
- 11 Infos Mairie : Etat-civil / Infos Diverses / Agenda
- 12 Sommaire du n°44 décembre 2020

## SUPPLEMENT

- \* Annuaire Lucenois décembre 2020
- \* Dépliant des Amis des Vieilles Pierres